Syndicat cftc
Fédération Enseignement & Formation
Tour Essor
14 rue Scandicci
93500 Pantin
enseignementetformation@cftc.fr

Lettre @Formation

Public : Les élus ou futurs élus CSE (titulaires ou suppléants), les délégués syndicaux.

Pour transmission aux adhérents Snec et Snepl par chaque Responsable Snec-CFTC et Snepl-CFTC de l'académie de Nantes et toutes les académies à proximité de Nantes.

Pour information aux Conseillers nationaux du Snec-CFTC et aux responsables du Snepl-CFTC.

La Fédération « Enseignement et Formation » vous informe

Missions SSCT du CSE

- **Lieu :** Union départementale CFTC – 1 place des Anciens Combattants en Afrique du Nord à VANNES (56).

Plan d'accès : **ICI**

- **Dates et horaires** :
  - ✓ Le jeudi 2 octobre 2025 de 10h à 17h (accueil à partir de 9h30).
  - ✓ Le vendredi 3 octobre 2025 de 9h à 16h (accueil à 8h30).

- **Organisation pratique** :

Pour la **nuitée du jeudi 2 octobre 2025,** veillez à indiquer dans le formulaire en ligne d'inscription si vous souhaitez un hébergement. La section du Snec-CFTC 56 s'occupera des réservations.

- **Objectifs** :
  - ✓ Identifier les missions et les attributions d'un élu CSE en santé, sécurité et conditions de travail.
  - ✓ S'initier à la démarche de prévention des risques professionnels.
  - ✓ Développer des compétences pour analyser les situations de travail.
  - ✓ Acquérir une posture CFTC de représentant du personnel (écoute, négociation, construction).

- **Prérequis souhaitables :**
  - ✓ Connaître le fonctionnement d'un CSE.
  - ✓ Avoir suivi la formation initiale CSE.

- **Pédagogie :**

La formation intègre des temps d'échange, de transmission de connaissances et de mise en situation (questionnaires, cas pratiques, …).

- **Document d'autorisation d'absence à remettre avant le mardi 2 septembre 2025, à votre chef d'Établissement** :
  - ✓ Document pour les salariés de droit privé (Snec et Snepl) : **ICI**
  - ✓ Document pour les enseignants du 1er degré (Snec) : **ICI**
  - ✓ Document pour les enseignants du 2nd degré (Snec) : **ICI**

- **Formulaire d'inscription en ligne à compléter avant le lundi 8 septembre 2025 : ICI**

Participation limitée à 12 personnes.

⚠ **Cette inscription en ligne vous engage à participer. Pour le bon fonctionnement, merci de respecter votre engagement et de nous prévenir en cas d'imprévu. La Fédération met en place des moyens financiers et humains pour organiser les formations.**

Le Code du Travail prévoit la prise en charge des frais de formation des élus titulaires et suppléants au CSE. Formulaire de prise en charge possible : ICI
Pour les adhérents et nouveaux adhérents les frais seront pris en charge.

- **Document de demande de remboursement des frais engagés et annexes : ICI**

! Ne pas oublier de joindre les justificatifs originaux et un RIB à votre demande dans les 15 jours qui suivent la formation.

Dépliant « Le départ en formation syndicale » : ICI

Attention ! Condition obligatoire : Être à jour de la cotisation syndicale **2025.**

Pour nous contacter :
Par téléphone : 01 84 74 14 00
Par mail : responsable-formation@cftc-fef.fr
Par courrier : Fédération **E**nseignement et **F**ormation - Tour ESSOR 14 rue Scandicci - 93500 PANTIN.